



Circonstances de réalisation : thrombopénie fœtale ou néonatale

Les informations ci-dessous ont été définies par le groupe de travail en immunologie plaquettaire du Groupe Français d'Etudes sur l'Hémostase et la Thrombose (GFHT). **La synthèse portant sur la prise en charge et le bilan diagnostique des thrombopénies néonatales avec suspicion d'allo-immunisation foetomaternelle (mise à jour avril 2018) est disponible sur le site du GFHT (<https://site.geht.org/>), accompagnée d'une brochure d'information à destination des parents : <https://site.geht.org/?s=thrombop%C3%A9nie+n%C3%A9onatale>.**

Examens non spécialisés :

- **Numération plaquettaire du nouveau-né** inférieure au seuil bas des valeurs de référence : **confirmer la numération sur un second prélèvement sanguin + phénotypage érythrocytaire ABO.**
- **Numération plaquettaire chez la mère** à réaliser systématiquement + **phénotypage érythrocytaire ABO.**

En cas de thrombopénie néonatale (< 150 000 /mm³) isolée, même modérée, se corrigeant spontanément, il est recommandé de réaliser un bilan d'immunologie plaquettaire et de rechercher d'emblée une origine allo-immune mais aussi auto-immune (même en l'absence de thrombopénie ou d'antécédent de thrombopénie immune chez la mère).

Examens spécialisés (NE PAS PRELEVER LE VENDREDI)

| | |
|---|---|
| <p>Dépistage d'anticorps circulants (autoanticorps et alloanticorps) chez la mère +/- identification en cas de positivité du dépistage</p> | <p style="text-align: center;"><u>Mère</u></p> <p style="text-align: center;">5 tubes EDTA </p> <p style="text-align: center;">1 tube sec </p> <p style="text-align: center;">+ fiche de consentement signée par la patiente *</p> |
| <p>Recherche +/- identification d'anticorps fixés sur les plaquettes maternelles</p> | <p style="text-align: center;"><u>Père</u></p> <p style="text-align: center;">5 tubes EDTA </p> <p style="text-align: center;">+ fiche de consentement signée par le patient *</p> |
| <p>Génotypage plaquettaire HPA</p> | <p style="text-align: center;"><u>Nouveau-né</u></p> <p style="text-align: center;">Au moins 1 mL de sang EDTA </p> <p style="text-align: center;">+ fiche de consentement signée par les parents *</p> |
| <p>Épreuve de compatibilité vis-à-vis des plaquettes du géniteur</p> | |
| <p>Recherche +/- identification d'anticorps fixés sur les plaquettes paternelles</p> | |
| <p>Génotypage plaquettaire HPA</p> | |
| <p>Génotypage plaquettaire HPA</p> <p>NB : il n'est pas recommandé de rechercher les anticorps antiplaquettaires circulants chez le nouveau-né.</p> | |

***RAPPEL** : Ce bilan comporte des examens génétiques nécessitant l'information du patient, la **signature d'une fiche de consentement éclairé** par ce dernier et la remise des résultats par le médecin prescripteur. **Les fiches de consentement sont disponibles sur la page du catalogue des analyses.**

Dans 30% des cas d'alloimmunisation, l'alloanticorps peut ne pas être détectable au moment de la thrombopénie, donc l'absence d'anticorps circulant chez la mère ne permet pas d'éliminer formellement le diagnostic d'alloimmunisation foetomaternelle.

Une autre étiologie qu'une origine immune (allo- ou auto-immune) doit être évoquée dès lors que la numération plaquettaire ne se normalise pas et/ou en cas d'inefficacité transfusionnelle plaquettaire (transfusion de CPA HPA-compatibles).

Il est souhaitable de réaliser un bilan de contrôle 1 à 2 mois après l'accouchement, car certains allo-anticorps ne sont pas mis en évidence au décours immédiat de l'accouchement. Dans tous les cas, le bilan doit être contrôlé lors d'une nouvelle grossesse.

Renseignements cliniques nécessaires :

Grossesse et terme, antécédents obstétricaux de la maman (grossesses antérieures, antécédents de TNN), thrombopénie maternelle, origine ethnique des parents.

Pour le nouveau-né ou fœtus : identité complète des parents (**le lien mère-père-enfant est indispensable**), taux de plaquettes à la naissance et son évolution, pathologie et traitements (immunoglobulines polyvalentes, transfusions de plaquettes), état réfractaire aux transfusions plaquettaires.

Lieu et conditions de réalisation

Le secteur d'activité d'immunologie plaquettaire de l'EFS Hauts-de-France - Normandie est localisé sur le site de Caen. Compte tenu de la stabilité des plaquettes : le délai préanalytique des analyses réalisées sur plaquettes (MAIPA direct et crossmatch) est de 48h. Par conséquent, étant donné le délai de transport jusque Lille puis Caen, **ces examens ne doivent pas être prélevés le vendredi.**

CAEN

1 rue Pr Joseph Rousselot
14000 CAEN

 02 31 53 53 75
 02 31 53 53 19

Dr Justine COOMBS
justine.coombs@efs.sante.fr